

Georges VIGER
78 Rue du Temple
78500 SARTROUVILLE
01 39 14 05 94
gviger@wanadoo.fr

AUDIT COMPTABLE DES COMPTES

pour la période 01/09/2006 à 31/08/2007

Lors de l'Assemblée Générale de l'Union Sportive de Sartrouville, en Novembre 2006, en accord avec les membres du Bureau, j'ai accepté de réaliser l'Audit Comptable des comptes du club.

Cet audit porte sur l'ensemble des mouvements comptables et financiers de la section Tennis de Table.

Mr Eric Kandin, trésorier de l'USS, tennis de table, m'a confié pour mes contrôles, l'ensemble des pièces comptables et des relevés bancaires de la période allant du 1 Septembre 2006 au 31 Août 2007.

J'ai procédé à la reconstitution bancaire qui ne fait ressortir aucune anomalie, l'ensemble des mouvements, entrées, comme sorties étant le reflet de ceux enregistrés dans la comptabilité de l' USS, Tennis de table.

Toutes les pièces comptables sont répertoriées avec un numéro d'enregistrement et les chiffres portés au grand livre, sont conformes aux relevés bancaires.

La ventilation en dépenses et recettes des pièces comptables qui m'ont été confiées, amène au compte d'exploitation sur l'exercice considéré, une augmentation de trésorerie disponible de 10 285,00 Euros.

Compte tenu de l'augmentation au 1 Septembre 2006 de 22 341,44, la trésorerie positive de l'USS Tennis de Table ressort au 31 Août 2007, à 32 626,44 Euros.

En terme d'exploitation, il convient cependant de régulariser ces chiffres comme suit :

- Le virement C.N.A, participation emploi tremplin, encaissé le 24 Aout 2007, pour 1 250 Euros concerne Septembre 2007 et doit être considéré comme perçu d'avance.
- Les charges sociales sur salaires de Juillet et Aout 2007, qui sont réglées en Octobre 2007 pour 1 165,33 Euros, doivent être considérées comme charges à payer.

J'atteste que les comptes présentés de l'U.S.S, section Tennis de table, sont sincères et que la situation du club au 31 Août 2007 est saine et régulière.

J'engage les membres présents à cette assemblée Générale à donner quitus au trésorier pour sa gestion rigoureuse et précise.

Amicalement vôtre.

Fait à Sartrouville le 5 Novembre 2007, pour valoir ce que de droit.

Georges VIGER

